

Comment Vous pouvez mettre fin à Votre propre déportation

Déportation est une grande menace pour chaque réfugié vivant en Autriche sans un statut juridique sûr. Beaucoup de gens pensent qu'on ne peut faire rien quand on est déporté parce que la police est trop puissante. C'est vrai que la police est puissante mais quand même il y a des choses Vous pouvez faire pour Vous défendre contre une déportation. Les conseils ci-dessous sont basés sur les expériences pratiques de gens différents – Vous avez de décider qu'est-ce qu'est utile dans Votre situation.

1. Vous êtes encore libre mais les autorités Vous menacent de déportation :

Ne cachez pas votre problème, informez votre avocat, votre conseiller juridique et vos amis ! Discutez avec vos amis qu'est-ce qu'ils doivent faire quand vous êtes arrêté ! Assurez- Vous que Vous avez tous les numéros des gens qui Vous pouvez téléphoner tout le temps, jour et nuit si Vous êtes arrêté.

Souvenez- Vous toujours: Vos amis ont bien plus de possibilités de Vous supporter contre Votre déportation si Vous êtes aussi préparé à résister.

2. On Vous a arrêté et Vous êtes dans le centre de détention (Schubhaft)

Vous avez le droit de téléphoner un ami et Votre avocat. Dites à la police qu'ils doivent Vous permettre ces coups de téléphone ! Dites à Vos amis et Votre avocat où Vous êtes et si Vous désirez des visites ! Quelques gens font une grève de faim ou des automutilations dans le centre de détention pour être libéré. Ces stratégies PEUVENT réussir, mais il n'y a pas de garantie et le risque est grand – grèves de faim et automutilations peuvent avoir des conséquences graves et de longue durée pour la santé. Si Vous êtes malade en prison, demandez de parler avec un docteur ! Informez Vos amis et Votre avocat de la situation en prison et dites à eux si Vous êtes malade ou blessé.

3. Vous avez reçu un date pour la déportation

Informez Vos amis et Votre avocat immédiatement ! Dites à eux le date et temps précise de la déportation, ou on veut Vous déporter, le numéro du vol ! Dites à eux si Vous désirez des actions de Vos amis contre la déportation et si Vous êtes préparé de résister.

4. La police veut Vous apporter à l'aéroport pour la déportation

Il est très difficile de résister pendant Vous êtes seul avec la police. La police peut utiliser violence contre Vous. Parfois, les gens qui résistent, sont frappés et insultés par la police. Pour ça, il est mieux de rester calme pendant Vous êtes seul avec la police. Commencez Votre résistance quand Vous entrez l'avion!



5. Résistance à l'aéroport (si Vous êtes déporté par avion de ligne, pas par un vol charter)

Quand on Vous apporte dans l'avion et Vous avez la possibilité de parler avec membres de l'équipe de l'avion, c'est un bon temps de commencer Votre résistance. Vous pouvez refuser de monter la passerelle à l'avion ou Vous pouvez attendre jusqu'à Vous êtes dans l'avion. Faites de Votre mieux de parler avec membres de l'équipe et avec les autres passagers ! Dites à eux que la police veut Vous déporter et que Vous ne voulez pas voler ! Dites à eux que Vous allez résister s'ils Vous déportent ! Refusez de Vous asseoir avant que l'avion démarre ! Si la police ne veut pas Vous permettre de parler avec les membres de l'équipe, Vous pouvez crier haut afin que tout le monde sache de Votre situation.

Gardez en tête : Les membres de l'équipe ne veulent pas perturbations pendant le vol et ils ont peur de troubles dans l'avion. Souvent, il est très facile de le convaincre de ne pas Vous accepter pour le vol quand Vous indiquez très clairement que VOUS NE VOULEZ PAS VOLER !

Gardez en tête aussi : Dès que les portes de l'avion sont fermées, la police n'a plus une autorité spéciale – seulement le pilote est responsable pour tout ce se passe dans l'avion.

6. Escale

Parfois, le vol de déportation n'est pas direct mais Vous avez une escale dans un autre pays. A l'extérieur de l'Autriche, la police Autrichienne n'a aucun droit d'utiliser la violence pour Vous déporter. Ça signifie : Refusez d'entrer le vol de correspondance ! Dites les policiers de l'autre pays que Vous ne voulez pas continuer le vol et qu'ils devraient Vous ramener à l'Autriche.

7. Vous avez mis fin à Votre déportation – et maintenant ?

Si la police n'a pas un mandat de détention provisoire (Schubhaftbescheid), elle doit Vous laisser aller librement immédiatement après l'annulation de la déportation. Si la police a un mandat de détention provisoire (Schubhaftbescheid), elle va Vous ramener au centre de détention. L'étape suivante : Contactez Vos amis et Votre avocat le plus rapidement possible ! Discutez avec eux les possibilités de quitter le prison.

Gardez en tête : Si Vous avez mis fin a Votre déportation, il est toujours possible que la police va essayer autre fois à déporter jusqu' au point de succès. Mais il y a aussi la possibilité pour Vous de gagner de temps pour Vous libérer et pour développer une situation juridique meilleure.



FREEDOM OF MOVEMENT IS EVERYBODY'S RIGHT